



INFO COLLECTE DES DÉCHETS

Les consignes de ramassage des déchets continuent d'évoluer en 2023 !

À PARTIR DU
1^{ER} JANVIER 2023

LE TRI **+** SIMPLE

TOUS

LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS
SE RECYCLENT !

>> EN VRAC
>> NON IMBRIQUÉS
>> VIDÉS DE LEUR
CONTENU

DANS LE
BAC JAUNE

- Bouteilles, bidons et flacons en plastique vides
- Briques alimentaires (ex : lait)
- Cartons, papiers, journaux, prospectus propres
- Boîtes métalliques, aluminium
- Films, sachets plastiques **NOUVEAU**
- Pots et barquettes en plastique **NOUVEAU**
- Emballages en polystyrène **NOUVEAU**

La collecte des emballages recyclables
(bac à couvercle jaune ou couvercle bleu et vert)
est effectuée toutes les semaines en 2023.



BIODÉCHETS (petit bac marron)

La collecte est effectuée
toutes les semaines.

- Restes de table et épluchures
- Petits végétaux (bouquets de fleurs)
- Papiers et cartons souillés
- Mouchoirs en papier
- Essuie-tout



Médicaments et masques, verre,
coquillages et crustacés, emballages,
sacs et films plastiques, métaux.



POUR LIMITER LES DÉCHETS, PENSEZ AUSSI AU COMPOSTAGE.



VERRE (petit bac vert)

La collecte est effectuée
toutes les semaines.

- Bouteilles
- Pots
- Bocaux
- Flacons



Vaisselle cassée, porcelaine,
carrelage, faïence, plats transparents,
vitrres brisées, ampoules cassées.



DES COLONNES À VERRE SONT À VOTRE DISPOSITION EN ACCÈS LIBRE.



DÉCHETS MÉNAGERS NON RECYCLABLES (bac gris)

La collecte est effectuée
toutes les semaines

- Masques chirurgicaux
- Vaisselle cassée
- Couches bébé
- Tous les autres déchets qui n'ont pas
pu être triés ou apportés en déchèterie.



Déchets pharmaceutiques, piles
et batteries, déchets électroniques,
déchets recyclables.

Déchèteries d'Audruicq et Oye-Plage
du lundi au samedi : 8h30-12h15 / 13h30-18h
le dimanche de 9h à 12h / Fermées les jours fériés.
Accès gratuit aux déchèteries avec un badge.

Le calendrier de collecte des déchets pour 2023 qui vient de vous être distribué, a été personnalisé pour chaque commune.

Des nouveautés dès le 1er janvier :

- Tous les emballages sont recyclables, des étiquettes à fond jaune seront à coller sur le couvercle du bac.
- Chaque semaine, ramassage des emballages et des déchets résiduels.



Seuls les contenants estampillés CCRA seront collectés et un seul contenant par catégorie de déchets. Les sacs poubelles en dehors de la poubelle noire ne sont plus ramassés. Chaque foyer dispose d'un bac noir, d'un bac emballages et papier, d'un bac pour le verre et un petit bac marron pour les biodéchets. **S'il vous manque l'un de ces bacs, adressez-vous à la CCRA.**

Vous n'avez pas la carte d'accès à la déchetterie, commandez-la sur www.sevadec.fr et vous pourrez la récupérer dans les locaux de la CCRA.



AUX DÉCHÈTERIES pour les déchets verts, les encombrants, les piles, les bidons d'huiles, les pots de peintures, les cartouches d'encre, les ampoules, les téléphones portables et les imprimantes cassés, l'électroménager, les meubles, les gravats, les déchets ménagers spéciaux...

PENSEZ AUSSI :

AUX PHARMACIES pour : les médicaments entamés, périmés...

AUX BORNES DE RELAIS pour : les vêtements, les chaussures...



DÉCHETS VERTS (bac marron)

La collecte est **facultative** et est effectuée toutes les semaines. Pour bénéficier de ce service, contactez la CCRA :

03 21 00 83 83

LABEL UNESCO, POUR POLINCOVE ?

La Réserve de Biosphère du marais Audomarois pourrait passer de 22 à 111 communes, dont Polincove !

C'est en 2013 que le marais Audomarois a reçu ce prestigieux label de l'Unesco.

La réserve de biosphère comprend alors 23 communes (22 aujourd'hui avec la fusion de deux communes) sur une surface de 22 539 hectares.

C'est la plus petite Réserve de biosphère de France et la seule au nord de Paris.

En 2023, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, renouvelleront leur demande de désignation internationale avec le soutien des communes du territoire, mais en l'étendant de 22 à 111 communes.

UNE RÉSERVE DE BIOSPHERE, C'EST QUOI ?

L'appellation "Réserve de biosphère" est une reconnaissance de l'Unesco délivrée à un territoire naturel d'exception, où l'on s'emploie à développer et sauvegarder le lien entre l'homme et la nature. Il s'agit de concilier les activités humaines (culturelles, agricoles et économiques) avec le besoin de protéger une biodiversité riche et fragile.

En aucun cas la dénomination "réserve" est synonyme de mise sous cloche du territoire. Bien au contraire, **c'est une opportunité pour développer l'attractivité et la découverte des spécificités locales.**

Et si notre village était désigné par l'Unesco "Réserve de Biosphère" au titre du programme pour l'Homme et la Nature ?



UN ÉLARGISSEMENT VERS LES VALLÉES DE LA HEM ET DE L'AA

Dix ans après son attribution, cette désignation doit donc être renouvelée en 2023. Une réflexion est en cours pour élargir la Réserve de Biosphère vers les vallées de la Hem et de l'Aa, deux rivières emblématiques des Caps et Marais d'Opale et en lien direct avec le marais Audomarois.

Le plateau des landes atlantiques et certaines communes du Nord proches de l'Audomarois pourraient également faire partie de ce nouveau territoire.

Au final, le projet de périmètre pourrait évoluer de 22 à 111 communes soit de 70 000 à plus de 120 000 habitants.

Ce projet se construira avec tous les acteurs des différentes communes et avec les habitants.

Besoin de plus d'informations ?

N'hésitez pas à contacter le Parc naturel régional maraisaudomarois@parc-opale.fr

LES ACTIONS DU SYMVAHEM

Rivière de la Hem : comment lui rendre son aspect sauvage ?



Pendant 8 ans, le Syndicat mixte de la Vallée de la Hem et le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale se sont mobilisés afin de préserver la qualité de l'eau de la rivière de la Hem et permettre aux espèces aquatiques comme les poissons, aux sédiments et à l'eau de circuler librement.

Des travaux colossaux ont été entrepris en bord de rivière et aux alentours pour rendre 33 kilomètres de rivière accessibles aux poissons migrateurs, améliorer la qualité de l'eau et lutter contre les inondations.

Les résultats probants de l'action du Syndicat sont reconnus nationalement voire internationalement comme lors du forum mondial de l'eau à DAKAR en mars 2022.



- **Retrouvez le film réalisé sur la vallée de la Hem sur <https://symvahem.fr/les-ressources-du-symvahem/>**
- **Abonnez-vous à la newsletter sur symvahem.fr**

INVITATION

Dans le cadre de leurs programmes d'actions sur l'agroécologie et la protection des sols, le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et l'association Bio Haut-de-France vous proposent de démarrer l'année 2023 par une conférence ouverte à tous : habitants, jardiniers, lycéens, agriculteurs, élus...

Marc-André SELOSSE, professeur au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, spécialiste de la vie des sols nous invite dans un voyage inédit sous terre. Découvrez pourquoi, de l'agriculture à l'assiette, cet écosystème est si essentiel à toute vie sur Terre.

GRATUIT - Réservation au 03 21 87 90 90 ou via info@parc-opale.fr



INFOS DIVERSES

- **Vœux de la commune**, Dimanche 15 janvier 2023 à 10h30, salle municipale
- **Ferraille du téléthon** : 31 tonnes collectées pour un total de 5 023,92 €
Merci aux personnes qui ont donné de la ferraille, qui ont commandé des pomponettes, au personnel de la Mairie et un grand merci aux bénévoles qui se sont impliqués pour le téléthon.

- **La CCRA recrute et recherche**

1 CHARGÉ DE MISSION VÉLO ET MOBILITÉS ACTIVES H/F

Grade : Rédacteur ou attaché
Temps de travail : Temps complet
Durée de la mission : deux ans maximum
Date limite de candidature : 16/01/23
Poste ouvert aux contractuels,
à pourvoir dès que possible

1 ÉCONUMÉRICIEN H/F

Temps de travail : Temps complet
Durée de la mission : 9 à 10 mois (non renouvelable)
Date limite de candidature : 16/01/2023
Poste à pourvoir dès que possible

Retrouvez le détail de ces offres d'emploi sur
<https://www.ccra.fr/Les-offres-d-emploi/71/>

- Le bulletin municipal annuel vous sera distribué en début d'année.

